

Atelier de Formation des jeunes de Makénéne au suivi et au reporting du Budget d'Investissement Public (BIP) et des projets à mettre en œuvre par la Mairie sous fonds propres

Rapport



22 – 23 Juillet 2021

Première journée

La formation a débuté le 22 Juillet 2021 à 9h30 une fois que tous les participants sont arrivés et se sont installés. Dans son rôle de facilitateur dans le cadre de cet atelier ARISTIDE a animé et passé à tour de rôle la parole aux différents intervenants, tout au long du processus de la formation.

Ensuite, le chargé de communication de l'ADISI-Cameroun Hyllary NYOUNAI commencera par un mot de bienvenue à tous les participants et donnera la parole à chacun à tour de rôle pour la présentation.

La journée a démarré par le mot de Bienvenue du Maire. Ce dernier va dans son discours remercié le projet initié par Adisi-Cameroun dans sa commune ; car comme il y a si bien dit d'entrée « grâce au partenariat entre la commune de Makénéne et Adisi- Cameroun avec la collaboration de la Dypamak, 20 jeunes des villages et quartiers de l'arrondissement de Makénéne vont suivre une formation intense de deux jours (22-23 juillet 2021) sur le suivi des politiques publiques à l'ère de la décentralisation.



Photo du Maire de Makénéne pendant son discours

I. PRESENTATION OFFICIELLE ET RETROCESSION DU SITE A LA COMMUNE

L'une des activités du projet à constituer à la construction du site de la commune de Makénéne, ce qui permet à cette localité d'entrée davantage dans le monde du digital. Il a été question pendant l'atelier de formation des jeunes dans cette commune de procéder à la présentation et la rétrocession officielle de ce site à la Mairie de Makénéne. La chargée de communication institutionnelle et corporate a pris le soin de faire une présentation assez détaillée du site avec toutes ses différentes rubriques avec à l'entame l' « accueil », suivi de la rubrique « La commune » qui a elle-même pour sous rubrique « la présentation de la commune », la « localisation géographique », « le relief et le sol »,

« Civic Tech et Accès à l'Information pour la Participation et le suivi citoyen des politiques publiques par les Jeunes de Makénéne »

« la végétation et la faune », « le climat » ; l'autre rubrique porte sur la « Mairie » avec le « mot du Maire », « l'organigramme », « les conseillers municipaux et leurs coordonnées », « les responsables municipaux » ; « les budgets et marchés publics », « programmation des marchés de la commune » ; « Actualité » ; « Démarche pour l'établissement des actes » ; « les Projets de Makénéne », « rapport des projet 2018 » et une dernière portée sur « Visiter Makénéne ». Tout cela a fait l'objet d'une présentation qui a duré à peu près une quinzaine de minute.

II. PRESENTATION DU PROJET :

Dans la présentation du projet, il a été question de ressortir le contexte du projet notamment lié à l'appui à la décentralisation et la participation citoyenne. De mettre en exergue les objectifs du projet ; Résultats ;

Suite à la présentation du projet la parole a été passée à chaque participant, et ceux-ci se sont à tour rôle présenté de façon brève. Puis s'en est suivi une Photo de famille avec tous les participants, le Maire et les responsables de la Mairie et l'assistance a par suite procédé à la pause-Café



III. MECANISME DE PREPARATION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (document en annexe)

Cette rubrique a été finement explicitée par le Délégué Départemental du MI-NEPAT du MBAM et INOUBOU Monsieur ... Il a tout au long de son exposé détaillé présenté les éléments ci-dessous.

1- Les étapes du BIP

Celui-ci entame ses propos en précisant que l'Etat a mis sur pied tout un programme appel : Programme National du Développement Participatif (P.N.D.P) », afin que chaque citoyen camerounais participe à la construction et développement du pays. Il va aussi rappeler que l'élaboration du BIP obéit à quatre démarches à savoir, l'identification du problème et des besoins, la maturation des projets, la recherche des financements et l'élaboration du budget. Il va par la suite détailler ces différents éléments précédemment énoncés comme suite :

❖ L'identification du problème et des besoins :

De façon synthétique, cette étape se fait à travers un Organisme d'Appui Local en abrégé O.A.L recruté par le Maire de la commune.

❖ La maturation des projets :

Celle-ci se fait par l'organisme ou l'individu en charge d'exécuter le projet, car celui-ci pourra à travers un ensemble d'éléments collectés sur le terrain, élaborer un plan de travail, et soumettre un devis pour la réalisation des travaux.

❖ La recherche des financements :

Cette étape s'effectue en tenant compte des documents de P.L.D et du P.C.D en rapport avec les besoins des populations.

❖ L'élaboration du budget.

Celle-ci se fait par les Elites de la Commune, il est pris en compte des priorités des populations dans chaque secteur, élaboré en de l'année et est appelé Budget d'Investissement Public (B.I.P).

2- Les parties prenantes

Monsieur le Délégué va rappeler dans son exposé que pour mieux exécuter les projets, l'on requière deux catégories d'acteurs à savoir :

- ~ Les acteurs et les organes de la contractualisation
- ~ Les acteurs et les organes de l'exécution physico-financière

3- Cartographie du B.I.P (cas de Bafia)

Celui représente en effet l'ensemble des projets d'une commune à exécuter dans les différentes localités.

4- Participation des jeunes au suivi du B.I.P

Dans ses propos l'exposant relève que le Gouvernement à travers l'initiative du P.N.D.P souhaiterait que toutes les couches sociales s'investissent au suivi et au développement des activités dans le processus d'amélioration des conditions de vie des populations.

Echanges : Attentes des jeunes.

Après cette brillante présentation du mécanisme de préparation du budget d'investissement public, les échanges ont été entamés avec les jeunes de la Commune de Makéné. Suite à une séance de questions et réponses. Ceux-ci ont fortement exprimés leur enthousiasme pour avoir appris beaucoup de notions en rapport B.I.P et au processus de développement local. Ils ont de ce fait exprimés leur total engagement au de changement pour ce qui est de la croissance de leur Commune.



IV- LES MECANISMES D'ADMISSION DES PROJETS AU B.I.P

A la suite du Département du MINEPAT, c'était au tour du Délégué Départemental du MINMAP Monsieur AMADAGONA Alain Leonard de prendre la parole pour mettre en exergue les mécanismes d'admission des projets au B.I.P. celui a procédé de façon explicite comme présenté dans les différents paragraphes ci-après :

Il mentionne d'entrée que l'objectif de son exposé vise à informer les participants sur le caractère particulier de la commande publique en les outillant sur les mécanismes d'éligibilité des projet au BIP, sur la typologie des procédures de la passation des marchés publics et les étapes qui en découlent, sur le rôle et les attributions des principaux acteurs, et d'autre part, de présenter la cartographie des marchés publics dans le MBAM et INOUBOU tout en précisant le niveau de participation des jeunes au BIP. Cet exposé sera structuré en deux partie tel que le précise l'exposant :

PREMIERE PARTIE : LE CADRE NORMATIF

1- Domaine d'application :

« Civic Tech et Accès à l'Information pour la Participation et le suivi citoyen des politiques publiques par les Jeunes de Makéné »

La norme des marchés publics concerne tout marché ayant un montant supérieur ou égale à cinq (5) millions FCFA, financé par :

- ~ Le budget de l'Etat ;
- ~ Les fonds d'aides extérieurs ;
- ~ Les emprunts avalisés par l'Etat ;
- ~ Le budget d'une collectivité locale ;
- ~ Une entreprise publique ou établissement public.
- ~ Quelques principes fondamentaux régissant les marchés publics et éligibilité d'un projet au B.I.P :

2- Quelques principes :

- La liberté d'accès à la commande publique :

Il s'agit de la libre concurrence entre tous les soumissionnaires après la procédure d'Appel d'Offre. Tout le monde peut faire acte de candidature. Toutefois, il faut être éligible et votre dossier recevable. Par ailleurs, certains marchés publics peuvent être passés en gré à gré.

- L'Egalité de traitement des candidats :

Les candidats doivent être soumis aux mêmes règles et reçoivent les mêmes informations.

- La transparence des procédures :

Toutes les consultations doivent être publiées et les soumissionnaires sont fondés à assister à l'ouverture des plis et peuvent demander une copie du rapport de l'observateur indépendant et du rapport d'analyse d'ouverture des plis.

- La protection juridique des soumissionnaires :

Les soumissionnaires qui s'estiment lésés, peuvent adresser des recours au MINMAP, à l'ARMP et AU MO. Les recours concernent :

- La rectification du DAO ;
- La contestation de l'ouverture des plis ;
- La contestation des résultats d'attribution ;
- La requête pour transmission des documents.

3- Éligibilité d'un projet au B.I.P :

Le processus d'éligibilité d'un projet au BIP commence par :

- ~ **La maturation** : elle comporte trois (03) phases. Administrative, technique et suivi/maintenance. Elle se fait par les MO assistés du MINEPAT. NB : tout projet mûri n'est pas forcément inscrit au BIP.
- ~ **La revue des projets d'investissement public** : elle se fait par le MINFI/MINEPAT. Ils identifient les projets ainsi que leurs modalités de financement et d'exécution.
- ~ **La programmation** : elle est assurée par les MO assistés du MINMAP. Il en résulte les **PPM** (plan de passation des marchés).

DEUXIEME PARTIE : TYPOLOGIE DES PROCEDURES ET PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

1- Typologie des procédures

L'initiative de la passation d'un marché public revient au MO qui s'assure de toutes les conditions (-maturation et programmation du projet –disponibilités financières ...) avant de lancer la consultation. Il existe plusieurs types de procédures de passation des marchés dont :

***les marchés sur appel d'offres :**

Il y a appel d'offre lorsque le principe d'égal accès à la commande publique est respecté (libre concurrence et publication des avis).

L'appel d'offre peut être :

- ~ **National** : réservé aux camerounais vivant sur place ;
- ~ **International** : concerne les candidats de l'intérieur ou de l'extérieur du pays ;
- ~ **Ouvert** : lorsque l'avis d'AO concerne tous candidats intéressés ;
- ~ **Restreint** : lorsqu'il y a présélection ou pré qualification ;
- ~ **Sur concours** : lorsqu'il s'agit de la conception d'une œuvre ou d'un projet architectural ;

***Les demandes de cotation :**

C'est une procédure simplifiée qui concerne la fourniture des biens et des services pour lesquels la vérification de la conformité ne requière pas une évaluation par une sous-commission d'analyse. Il s'agit par exemple des consommables, matériel informatique, roulant, mobilier, traitement des points critiques des routes, fabrication et/ou pose des pavés, gardiennage, entretien d'espaces verts ...

*** Les grés à grés** : il s'agit des marchés passés sans appels d'offres après autorisation du MINMAP. Ils permettent de gagner en temps en évitant les délais d'une procédure d'appels d'offre. C'est une exception. Il en est de même des travaux en régies. Le gré à gré permet au MO d'évaluer au moins trois (03) candidats, transmet son rapport à la commission de passation qui notifie son avis à l'autorité contractante qui signe le marché et notifie au candidat retenu.

***Les délégations de services publics** : l'Etat ou toute entité publique peut confier la gestion d'un service à un délégataire de droit privé (concessionnaire) après préqualification.

***Les consultants individuels** : on y recourt lorsque le travail en équipe n'est pas nécessaire. On s'en tient simplement à l'expérience et aux qualifications de l'expert. Ce mode concerne les prestations intellectuelles et les fournitures de services.

2- Processus de passation ou de contractualisation d'un marché

Il s'agit de trois grandes phases

***PHASE DE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE**

N°	LANCEMENT DE AO	DELAI NORMAL	DELAI EN URGENCE	OBSERVATION
1	Réception de l'avant-projet de DAO (APDAO)	Non imposé	Non imposé	Eléments à recevoir : -APDAO physique et numérique -Financement -études
2	Finalisation du projet de DAO (PDAO) et transmission avec saisine à la CIPM ou à la CDPM pour examen, éventuellement après pré examen	5 à 6 jrs	1 à 2 jrs	RAS
3	Travaux en CIPM ou en CDPM -convocation des membres -examen PDAO -notification de l'avis de la CIPM/CDPM au MO/MOD	07jrs	3jrs	Si le PDAO est validé, il devient DAO le MO le signe ainsi que l'AAO qu'il publie à l'ARMP et par affichage. Dès lors le DAO est mis en vente aux soumissionnaires contre quittance
4	Acquisition du DAO préparation et dépôt des offres par les soumissionnaires	30 à 60 jrs	20jrs	45 à 90 jrs pour la réponse aux soumissionnaires
Délais/ phase/lancement qui s'achève par l'AO		49 à 79 jrs	33 jrs	/

***PHASE D'ATTRIBUTION :**

N°	ATTRIBUTION	Délai normal	Délai en urgence	Observation
1	Réception et acheminement des offres à la CIPM/CDPM	1	1	
2	-ouverture des plis -analyse des offres -examen rapport de SCA -proposition d'attribution -notification de la proposition d'attribution au MO/MOD	14jrs	5jrs	La SCA analyse le rapport d'ouverture de la CIPM/CDPM et adresse un rapport d'analyse à la CIPM/CDPM qui fait une proposition d'attribution au

				MO/MOD pour attribution du marché au candidat retenu.
4	Transmission de la proposition d'attribution au MO/MOD	03jrs	2jrs	
5	Préparation de la décision et du communiqué d'attribution par le MO/MOD			Non imposé
6	-notification de la décision d'attribution à l'attributaire -publication des résultats	2jrs	1jr	
Délais/attribution		21jrs	16jrs	

***PHASE DE LA SIGNATURE DU MARCHÉ :**

N°	SIGNATURE DU MARCHÉ	DELAI NORMAL	DELAI EN URGENCE	OBSERVATION
1	-Elaboration du projet de marché -souscription par l'attributaire -préparation de l'OS de démarrage -signature du marché et notification de l'OS	7jrs	4jrs	RAS
Délais/élaboration et signature du marché		20jrs	14jrs	
Délai total		90 à 120jrs	57jrs	

3- Modes d'attribution et cartographie des marchés publics

~ Modes d'attributions des marchés :

Il est couramment admis deux (02) modes d'attribution des MP :

* **Attribution dite du « moins disant »** : dans ce cas, le marché est attribué au soumissionnaire qui présente la proposition financière la **moins élevée** et dont l'offre financière et technique remplissent les capacités et conditions requises. Elle s'applique aux marchés de travaux et fournitures.

* **Attribution dite du « mieux disant »** : elle renvoie à l'offre financière la **plus élevée** et s'applique aux marchés de services et prestations intellectuelles.

Toutefois, deux autres modes d'attributions sont également admises, mais très peu utilisés. Il s'agit de :

***Attribution par combinaison optimale des critères d'évaluation** : elle intervient pour les **délégations de services**. A l'issus des combinaisons de critères

« Civic Tech et Accès à l'Information pour la Participation et le suivi citoyen des politiques publiques par les Jeunes de Makéné »

(performance, tarif redevance reversée, coût ...), le candidat le mieux noté obtient le marché.

***Attribution à l'offre technique la plus compétitive** : elle repose sur la qualification et les compétences techniques et l'AO est restreint.

Il existe également des attributions par exception. Il s'agit de :

- ~ **De l'offre anormalement basse** : lorsque les prix proposés par le soumissionnaire sont inquiétants, il est convoqué pour éclairage et l'avis de l'ARMP est requise dans le cas où les justifications sont à caution.
- ~ **La préférence nationale** : A offre et compétence égale, entre un étranger et un national, il peut arriver que le marché soit attribué au national, y compris l'étranger est moins disant. A condition que l'offre du camerounais n'excède pas 10% pour les marchés des travaux et 15% pour les fournitures.

4- Rôles, attributions des acteurs de la passation et participation des jeunes au B.I.P

- ~ Rôles et attributions des acteurs de la passation :

Nous avons deux (02) types d'acteurs :

-Les acteurs opérationnels : ils interviennent directement dans le processus. Il s'agit de :

-MINMAP : c'est l'autorité des marchés publics.

*Il crée les CPM.

*constate la composition des CPM ;

*désigne les présidents et les représentants MINMAP des CPM

*tranche les litiges (recours) ...

-MO/MOD ou autorités contractantes : responsable de l'identification des projets et de l'initiative de la passation.

- ~ **Les Commissions de Passation des Marchés** : elles assurent le processus de passation de l'examen du DAO à la proposition d'attribution en passant par l'ouverture des plis.
- ~ **Les sous-commissions d'analyse** : elles contribuent au processus de passation en analysant les offres des soumissionnaires permettant ainsi à la commission de faire la proposition d'attribution au MO.
- ~ **L'observateur indépendant** : pour les marchés supérieurs à 50 millions il est membre des commissions et des sous commissions d'analyse et veille au respect de la réglementation.
- ~ **L'auditeur indépendant** : réalise l'audit annuel pour les marchés supérieurs à 500 millions et 25% des marchés situés entre 30 et 500 millions choisis de façon aléatoire.
- ~ **Le maître d'œuvre ou Prestataire** : met en œuvre en réalisant travaux pour le compte du MO.

-les acteurs stratégiques :

- ❖ **Le Ministre en Charge de Marchés Publics** : examine les recours des soumissionnaires qui se sentent lésés et autorise les procédures dérogatoires (gré à gré, régie).
- ❖ **ARMP** : assure la régulation et l'évaluation du système des MP dont elle est le surveillant et le facilitateur.

5- **Participation des jeunes B.I.P**

La question de la participation des jeunes au BIP se pose en termes d'entrepreneurs, d'exécutions, de bénéficiaires et de suivi/ évaluation.

Relativement à ces quelques aspects, il est notable que cette participation est d'autant plus diffuse qu'aucune étude ne permet à ce jour de présenter avec exactitude le niveau ou le degré d'implication de cette tranche d'âge au BIP.

Toutefois, la présence des jeunes en tant qu'agents publics et responsables en charge de l'élaboration du BIP est indéniable. La contribution de ceux-ci comme soumissionnaires, maitres d'œuvre... est un fait. Il en est de même du suivi/ évaluation.

En effet, ils existent des dénonciations de projets abandonnés et de malfaçons des travaux à l'actif de certains comités de développement et des regroupements des jeunes.

Conclusion : le secteur de la commande publique au Cameroun est sans cesse en mutation et perfectionnement. En ce moment, il repose sur la liberté d'accès, l'égalité de traitement des candidats, la transparence des procédures et la protection juridique des soumissionnaires.

Ce secteur fait appel à plusieurs intervenants qui en assurent le processus, l'exécution et la régularité à travers un cadre réglementaire qui fixe les procédures.

V- PRESENTATION DES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA MAIRIE (TRADITIONNELS ET NUMERIQUES)

Cet instant a été l'occasion pour le responsable de la communication de la Mairie de Makénéne M. Kiari Marcus ALBANEZ de donner un aperçu des outils traditionnels et numériques de communication via lesquels sont transmises les informations dans le cadre de la Mairie. Pour ce faire, il a procédé comme suite :

Une définition étymologique du mot communication, en précisant que ce mot vient du latin « communicare », ce qui signifie « mettre en commun », « faire part de », « partager », c'est donc l'action de communiquer, de transmettre des informations ou des connaissances à quelqu'un ou s'il y a échange de les mettre en commun. Ex : le dialogue

Il a aussi précisé dans sa présentation que le mot communication désigne aussi le contenu de ce qui est communiqué ex : avoir une communication urgente à faire ou le fait d'être en relation avec quelqu'un ex : couper une communication. Qu'en outre c'est l'action pour un locuteur de transmettre un message a un interlocuteur ou encore l'action de communiquer avec quelqu'un. C'est donc dire que la science de la communication a pour objet de conceptualiser et de rationaliser le processus d'échange, de transmission

d'information entre deux entités : individus, groupes d'individus ou machines. La chaîne de communication est par conséquent constituée de :

- L'émetteur ou expéditeur et du récepteur ou destinataire

Ainsi pour mieux construire sa communication et atteindre efficacement sa cible ou son public qui est très souvent diversifié il est donc important de mettre un accent sur les outils à utiliser pour le concrétiser.

Afin de mieux faire passer son message il a répondu à la question suivante « c'est quoi donc un outil de la communication ? »

C'est bien entendu l'ensemble des moyens permettant de transmettre une ou des informations à une cible ou un public afin de véhiculer un ou des messages précis. De même, le choix de ces outils est étroitement lié aux objectifs fixés par l'institution. Ces outils de communication ont évolué progressivement du temps de nos ancêtres qui utilisaient les flutes, les tamtams, les cornes d'animaux, etc,

Il a aussi au cours de son exposé, fait allusion à la communication des organisations publiques et a relevé le fait que celle évolue à l'ère du numérique et va ajouter que le développement des moyens numériques contribue à ce mouvement en fournissant les outils susceptibles de mettre en valeur l'image des collectivités territoriales décentralisées et modifier sa posture vis à vis des citoyens. Se serait donc dans ce contexte que les communes sont de plus en plus présentes sur le web. Le numérique fait donc désormais partie de la boîte à outils du communicant. Encore appelé outils online qui se résume à la création des sites web, blog, mailing, application réseaux sociaux, la publicité en ligne, etc. Les missions étant naturellement, l'information du public, l'explication des actions menées, la promotion et la valorisation des actions et ouvrages réalisés par la Commune, il convient donc d'examiner les dispositifs et canaux mis en places et l'adaptation des messages et des stratégies car les réalités sont diverses et les dispositifs hétérogènes.

Pour ce qui est de la commune de Makénéne, celui-ci a relevé le fait qu'ils ont à faire à un public diversifié notamment :

- Les conseillers municipaux ;
- Le personnel communal ;
- La grande population de Makénéne en particulier et les camerounais en général ;
- Les partenaires au développement et bailleurs de fonds ;
- Les autorités.

❖ Les conseillers municipaux :

Pour les outils, nous utilisons donc pour communiquer avec les conseillers municipaux, les sms, appels téléphoniques, les communiqués, les événements comme le conseil municipal, il existe un groupe WhatsApp des conseillers municipaux.

❖ Le personnel communal :

Les outils utilisés ici pour communiquer entre l'exécutif et le personnel ce sont les notes de service, communiqués, réunion, affichage sur le babillard communal, il existe deux groupes whatsapp l'un regroupant le personnel uniquement, l'autre regroupant l'exécutif, Maire, Adjoints, SG, RM, et personne, dans ces différents groupes on retrouve le répertoire téléphonique et email de tout le personnel.

❖ Le grand public et autre

Nous organisons et soutenons des événements socioculturels : les fêtes nationales et internationales, et sportifs championnats régulièrement, et invitons certaines télévisions, radios locales et nationales pour la couverture et la diffusion afin de mieux partager nos valeurs et faire connaître à la population le travail réalisé par l'exécutif communal.

Nous avons un journal trimestriel dénommé Mak infos, nous faisons des campagnes d'affichage pour sensibiliser et informer dans les quartiers et villages. Une brochure de présentation de la Commune que nous distribuons régulièrement pendant les événements après actualisation, nous avons également une page officielle : commune de Makénéne et un blog Facebook et dorénavant un site web.

Pause-déjeuner

LES MECANISME D'ADOPTION ET D'EXECUTION DES PROJETS MUNICIPAUX

Celles-ci ont été présentées par le Secrétaire général de la Mairie de Makénéne. Entièrement élaboré sur les documents physiques nous avons pris la peine de les scanner et mis en fichiers annexes.

- Rapport d'évaluation des projets 2021 (**document en annexe**) ;
- Les projets arrêtés pour 2020 et une partie de 2021 et ceux déjà mis en œuvre ainsi que ceux en cours (ratio des projets votés et ceux déjà exécutés) (**document en annexe**) ;
- Présentation de la cartographie des projets de 2020 et une partie de 2021 prévus et ceux exécutés (le ratio entre les marchés passés et ceux programmés) et ceux déjà engagés pour l'exercice 2021 uniquement dans la commune de Makénéne (**document en annexe**) ;
- Les attentes des jeunes de cette commune dans la participation aux politiques publiques.

A la suite de cette présentation, les jeunes sont en mainte reprise revenus sur les projets dont l'exécution physique n'est pas encore finie, pourtant le budget alloué audit projet est à plus de la moitié de sa consommation. Ils ont à cet effet, exhorté le SG et tous les corps constitutifs de la Mairie à prendre des dispositions à tel enseigne que de telles actions n'arrivent plus dans la commune de Makénéne. C'est d'ailleurs l'une des motivations pour lesquelles ils s'engagent ont-ils précisés.

Deuxième Journée

LANCEMENT DES ACTIVITES

Rendu à la deuxième journée de l'atelier de formation, il a été question après installation des participants, de faire un bref rappel de ce qui a été fait et dit la veille, question de mettre tous les participants sur la même longueur d'onde. Après une longue période d'échange avec les jeunes (de 08h 45 à 10h). Il a été jugé de passer à la pause déjeuné. Revenu de la pause, l'expert numérique Junior SAGNE a aussitôt pris la parole pour amener l'auditoire dans le monde des médias sociaux. Pour ce faire, il a procédé comme suite :



Introduction aux médias sociaux par l'expert numérique

INTRODUCTION AUX MEDIAS SOCIAUX

I- Comprendre l'écosystème du numérique au Cameroun

- ❖ L'expert a expliqué que tout commence par Le Ministère des postes et télécommunications qui assure la tutelle du secteur du numérique au Cameroun et qu'il existe un ensemble d'investissements dans le numérique à savoir :
 - ❑ De 2010 à 2017, le **budget du MINPOSTEL** est passé de 12.641 à 53.388 millions de FCFA ;
 - ❑ La **part du budget allouée aux TIC dans le budget national** est passée de 0,49% du budget en 2010 à 1,2% en 2017 ;
 - ❑ Au cours de la période, le budget alloué aux TIC a connu une forte croissance avec un taux annuel moyen de 22,9% **en baisse depuis 2020 à cause de la COVID-19** ;
 - ❑ Les investissements dans les services de télécommunications ont plus que doublé de 2011 à 2014, passant de 103,15 milliards de FCFA à 272,85 milliards.

L'expert rappelle aussi que le programme phare du MINPOSTEL dans le domaine numérique est intitulé «**Plan stratégique Cameroun Numérique 2020**» et plusieurs acteurs y sont impliqués notamment :

- ❖ Les acteurs publics du numérique au Cameroun ;
 - ~ L'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;

- ~ La Cameroon Télécommunications (CAMTEL) ;
 - ~ La Cameroon Postal Services (CAMPOST) ;
 - ~ L'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;
 - ~ L'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC).
- ❖ Les opérateurs privés de téléphonie mobile ;
 - ~ Viettel ;
 - ~ Orange ;
 - ~ Yoomee ;
 - ~ Cameroun ;
 - ~ MTN ;
 - ~ Camtel.
 - ❖ Les fournisseurs d'accès et de service d'internet ;
 - Plus de 50 entreprises fournissent l'Internet au Cameroun.
 - Plus d'un million de clients ont souscrit un abonnement Internet auprès desdites entreprises dont les plus en vue sont :
 - AIRBITS,
 - Matrix,
 - CFAO Technologies ...
 - ❖ Les startups du numérique ;
 - Près de 3 500 startups du numérique dans les domaines suivants :
 - Développement des applications,
 - Réalité virtuelle et augmentée,
 - Intelligence artificielle, robotique,
 - E-commerce.

Les plateformes et services numérique dans le secteur public, l'expert a ici présenté plusieurs plateformes et application présents dans le monde numérique au Cameroun et qui contribuent à son développement, on peut retenir entre autres celles-ci :

- ~ L'application **SIGIPES**, déployée par le Ministère de la Fonction Publique et la Réforme Administrative (MINFOPRA), assure la gestion des carrières du personnel de l'Etat ; la **plateforme numérique** du MINFOPRA pour les inscriptions aux concours administratifs et pour le suivi des dossiers des agents de l'Etat ;

- ~ **La plateforme numérique** de la Direction générale des impôts du MINFI pour l'immatriculation en ligne des contribuables ;
 - ~ L'application **NEXUS+** déployée par la Direction Générale des Douanes pour le suivi des cargaisons par géolocalisation ; **Camsis** le nouveau système de gestion de la douane ;
 - ~ La plateforme **COLEP (Cameroon online e-procurement system)** déployée par le Ministère des marchés ;
 - ~ L'application **e-GUCE**, déployée par le Guichet Unique du Commerce Extérieur, permet la gestion des opérations de commerce extérieur ;
 - ~ L'**application** de télédéclaration de la Caisse Nationale de Prévoyance sociale l'application (CNPS) ;
 - ~ L'application (CNPS) ; **SYDONIA**, déployée par le Ministère des Finances (MINFI), assure le traitement et la gestion des recettes douanières) ;
 - ~ L'application **PROBMIS**, déployée par le MINFI, et qui assure la gestion du budget ;
 - ~ La **dématérialisation** des procédures de marchés publics (e-procurement) du Ministère des Marchés Publics (MINMAP) ;
- ❖ Ressources humaines ;
 - Le secteur emploie un nombre important de personnels.
 - Les opérateurs de téléphonie restent les plus grands pourvoyeurs d'emplois dans ce domaine.
 - Le nombre d'emplois créés par les opérateurs de téléphonie est passé de 4.002 en 2011 à 5.485 en 2016.
 - D'autres emplois liés aux TIC sont créés dans les entreprises autres que les opérateurs de téléphonie.
 - De manière générale, 20,2% des entreprises au Cameroun ont un personnel spécialiste des TIC (informaticien, personnels des télécoms, etc.). Cette proportion est très élevée dans les grandes entreprises, dont 73,6% disposent d'un spécialiste des TIC.
 - ❖ Développement des infrastructures ;

Le Programme National Broadband Network (NBN) Le programme NBN est un projet structurant de mise en place des infrastructures et de plateformes de services modernes de télécommunications à très haut débit au Cameroun. La couverture des zones frontalières et enclavées, pour y assurer la souveraineté du territoire et réduire la fracture numérique Il s'agit notamment de la Péninsule de BAKASSI et au Lac Tchad : Issobo, Jabane 2, Akwa, Bamusso, PC-Rio, Mboro, Darak.

II-Importance et enjeux des médias sociaux pour les communes et les politiques publiques

« Civic Tech et Accès à l'Information pour la Participation et le suivi citoyen des politiques publiques par les Jeunes de Makénééné »

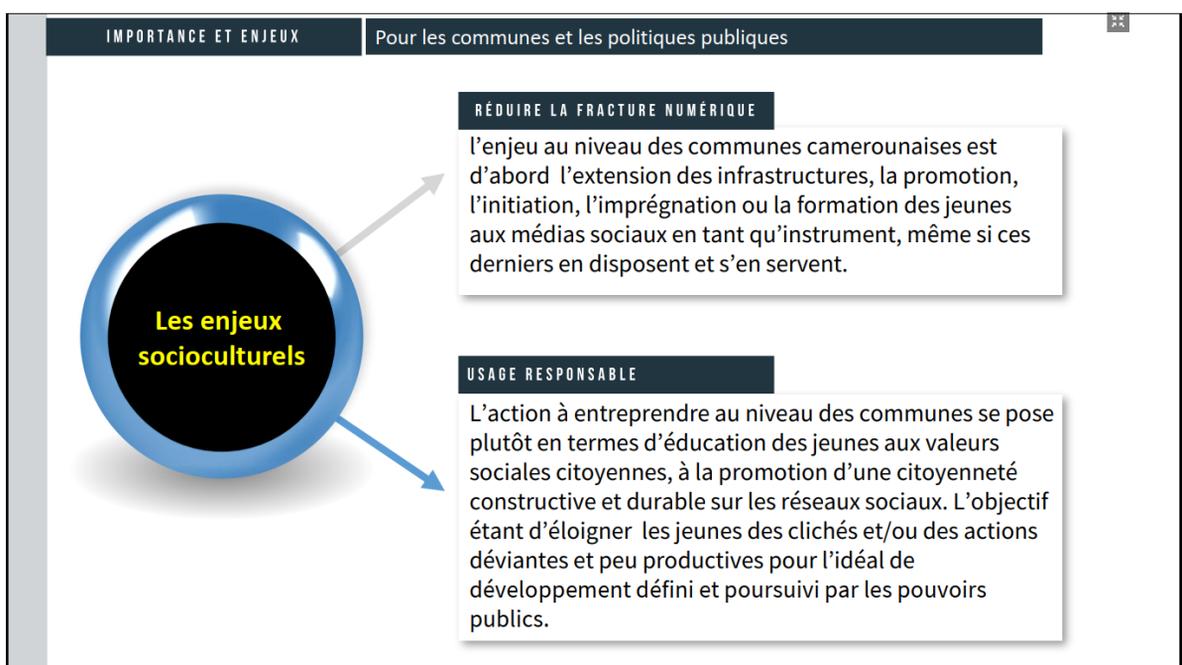
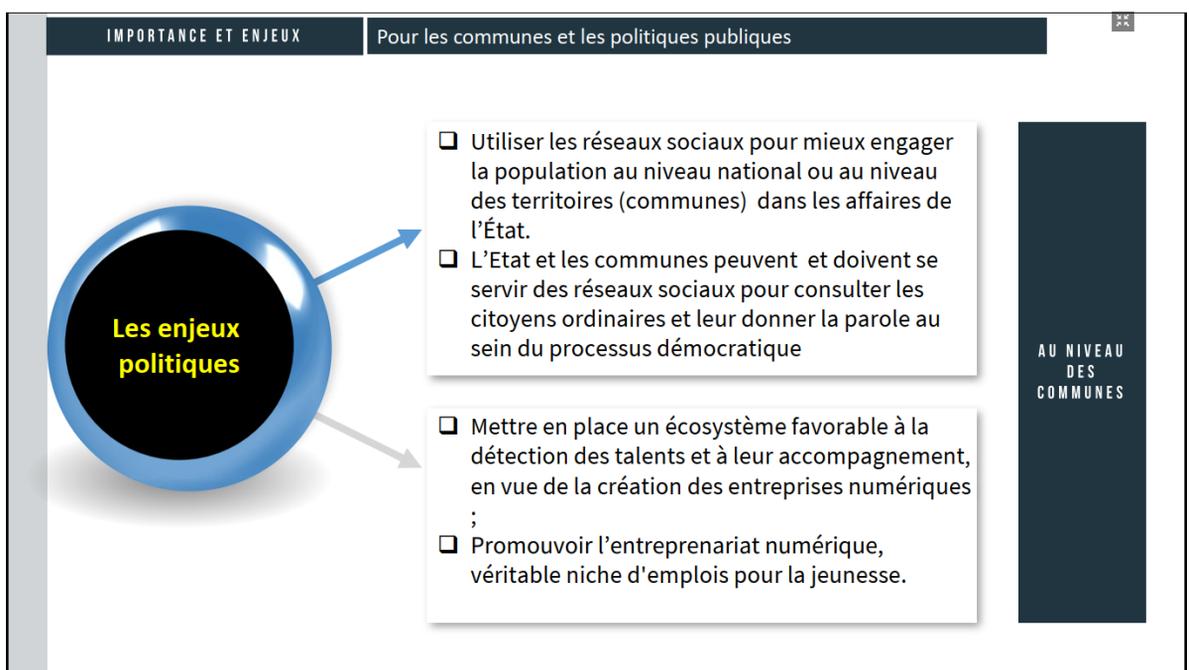
Junior SAGNE donne ici de façon détaillée l'importance et les enjeux des médias sociaux. Il va ce fait introduire ses propos avec un extrait du discours du Président de la République adressé à la Nation camerounaise le

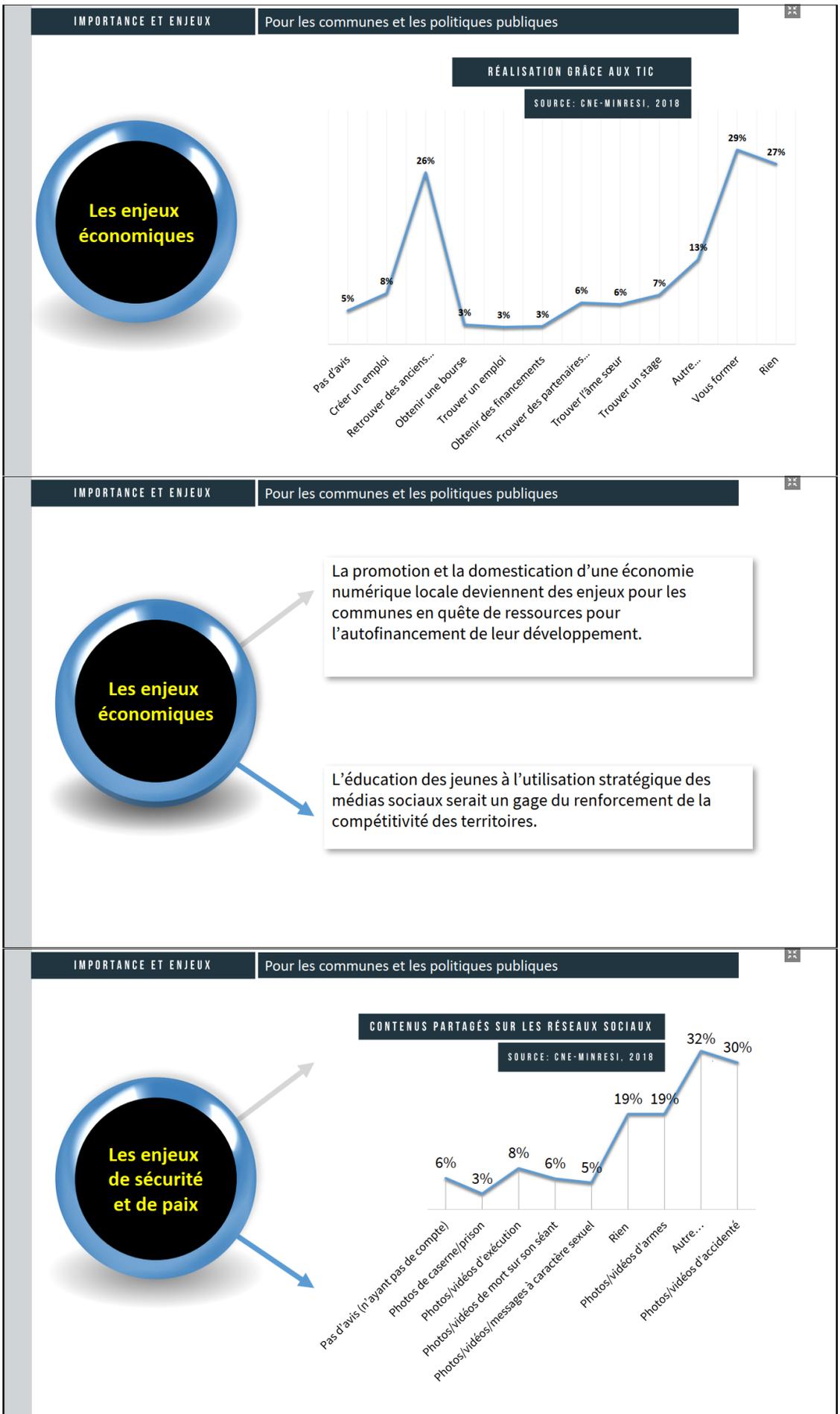
« (...) il nous faut rattraper au plus vite notre retard dans le développement de l'économie numérique. Celle-ci est un véritable accélérateur de croissance, en plus d'être une véritable niche d'emplois nouveaux pour notre jeunesse. Nous devons pouvoir en tirer avantage pleinement. Le Gouvernement, dans son organisation, accordera à ce secteur toute l'attention méritée. »

Message à la Nation, 31 décembre 2015

Il ressort de ce discours une urgence pour la population camerounaise de se mettre au même rythme que les autres nations pour ce qui est du développement numérique.

Pour ce est des enjeux pour les communes, l'exposant a pris la peine de catégoriser et présenter comme ci-après :

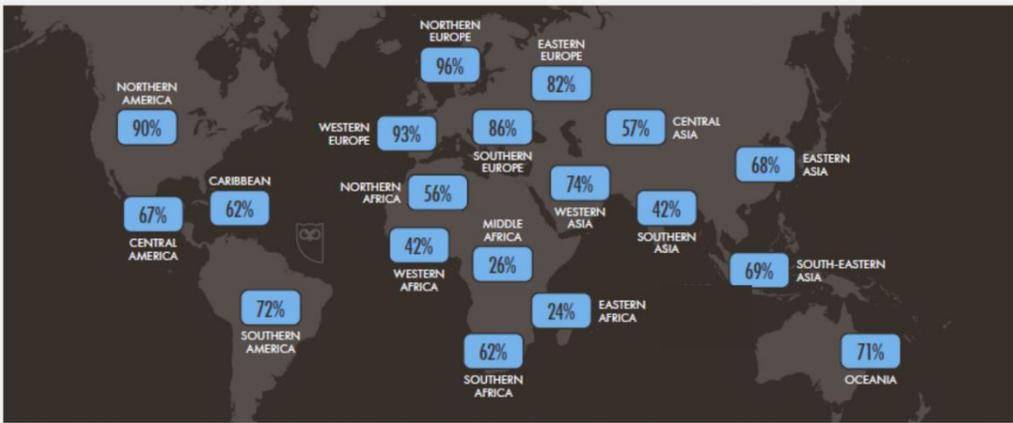




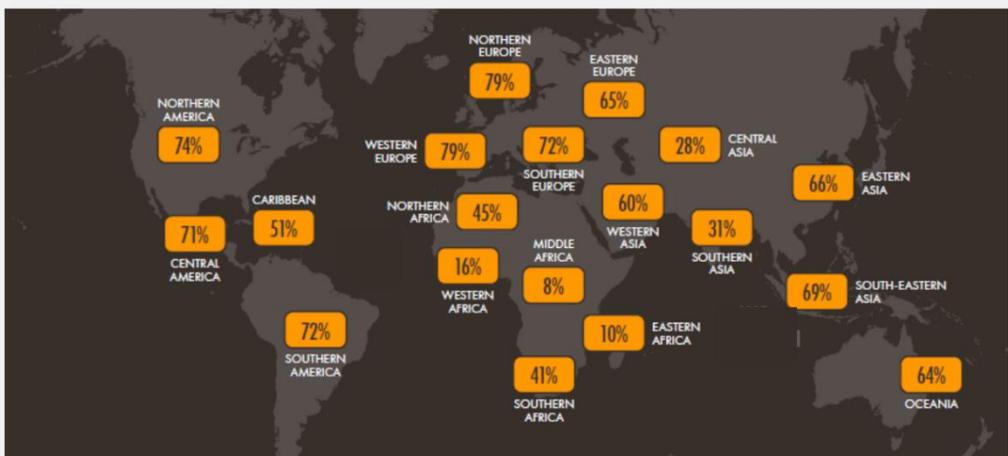
III- Données actualisées des réseaux sociaux au Cameroun.

Le consultant en outils de communication numérique a ici fait recours aux statistiques pour présenter ces différentes données :

Statistique du taux de pénétration d'internet dans le monde

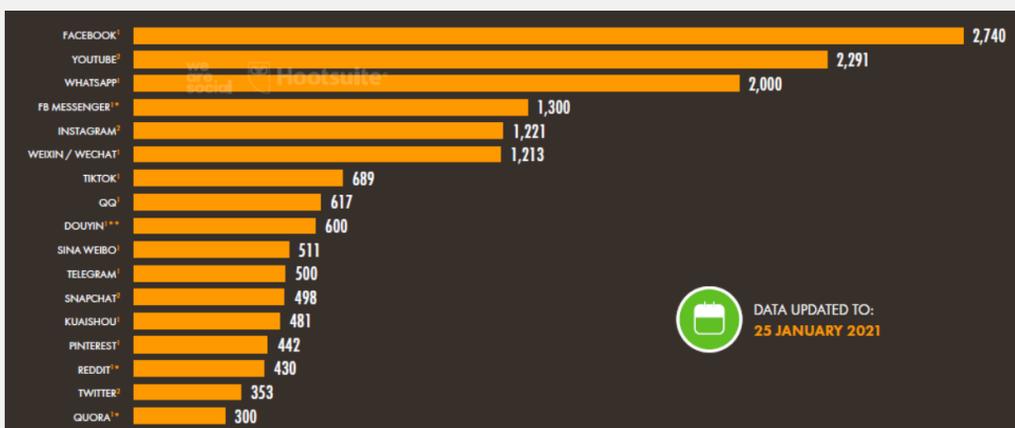


Statistique du taux de pénétration des réseaux sociaux dans le monde



Statistique des réseaux sociaux les plus utilisés dans le monde

LES RÉSEAUX SOCIAUX LES PLUS UTILISÉ DANS LE MONDE



Ci-dessous l'ensemble des Statistiques clés et à mise à jour en matière d'utilisation d'internet au Cameroun :



#	WEBSITE	TIME / DAY	PAGES / DAY	#	WEBSITE	TIME / DAY	PAGES / DAY
01	GOOGLE.COM	15M 41S	1702	11	CAMEROON-INFO.NET	7M 04S	2.90
02	YOUTUBE.COM	17M 23S	9.86	12	MICROSOFT.COM	4M 29S	3.32
03	YAHOO.COM	5M 08S	4.74	13	LUCKYFORBET.COM	0M 58S	1.50
04	FACEBOOK.COM	18M 47S	8.82	14	TELEDECLARATION-DGI.CM	9M 40S	4.10
05	GOOGLE.CM	4M 28S	4.40	15	AFRTRK.COM	0M 41S	1.00
06	GOOGLE.FR	5M 32S	4.41	16	AMAZON.FR	5M 58S	6.17
07	WIKIPEDIA.ORG	3M 48S	3.10	17	BING.COM	2M 54S	2.63
08	DEEPL.COM	9M 05S	9.73	18	RESEARCHGATE.NET	2M 35S	2.15
09	CM1XBET.COM	4M 12S	1.70	19	XVIDEOS.COM	14M 17S	9.88
10	SAVEFROM.NET	2M 51S	1.40	20	JOBINFOCAMER.COM	14M 09S	16.00

SITES INTERNET LES PLUS VISITÉS EN DÉCEMBRE 2020

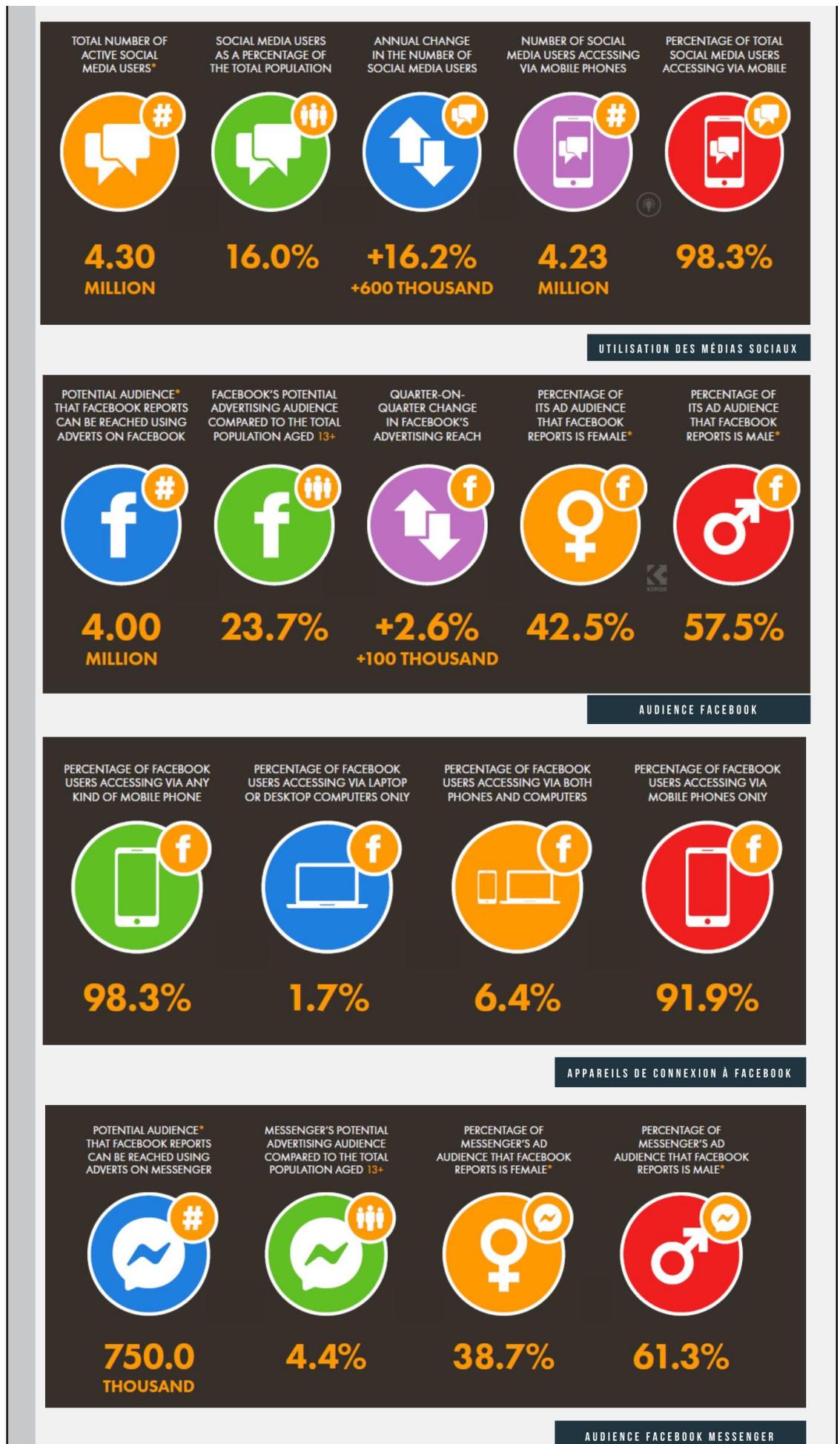


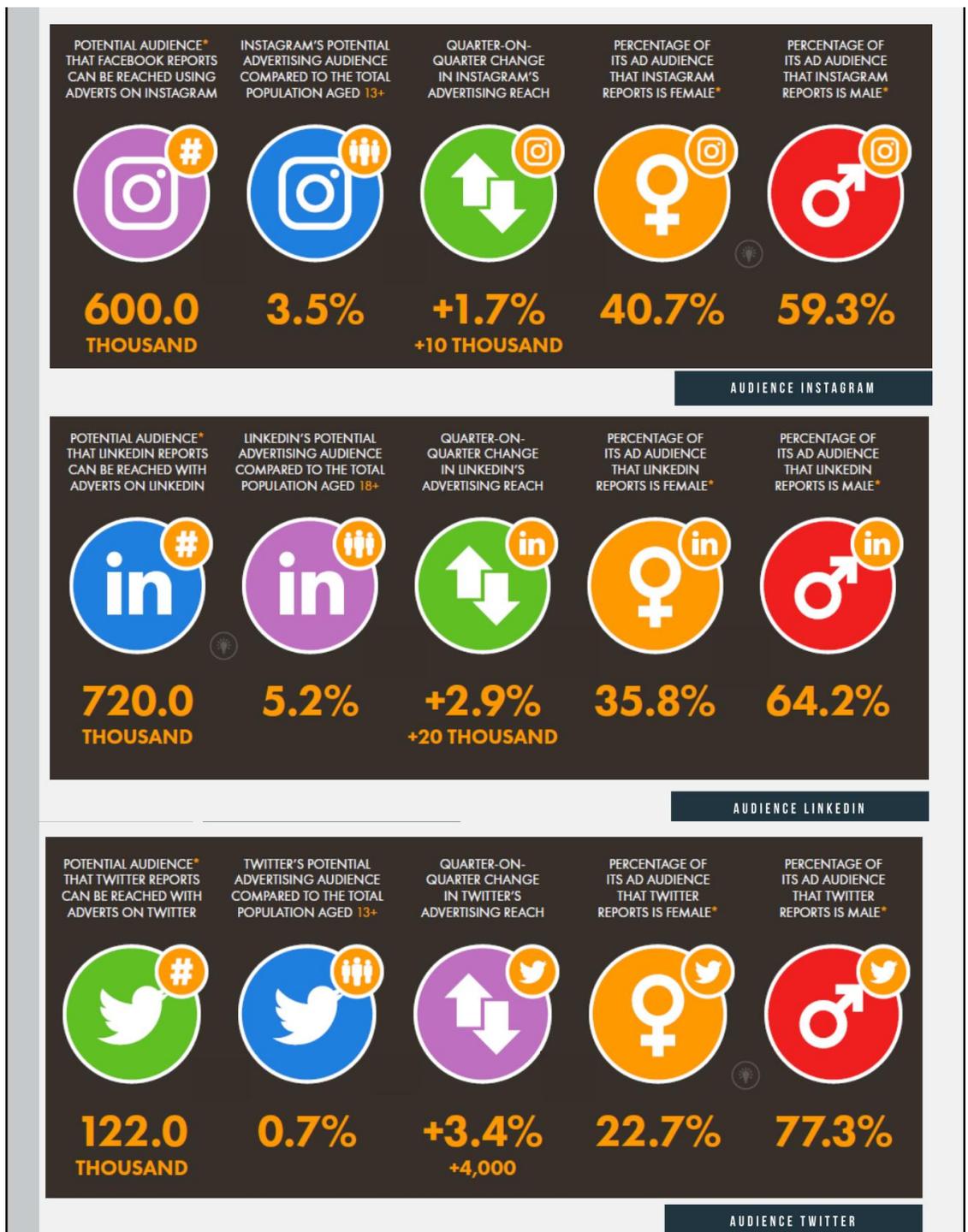
SITUATION GLOBALE

#	SEARCH QUERY	INDEX	#	SEARCH QUERY	INDEX
01	CAMEROUN	100	11	MÉTÉO	15
02	GOOGLE	41	12	PREMIER BET	13
03	DOWNLOAD	33	13	YAHOO	12
04	LIVESCORE	29	14	CORONAVIRUS	12
05	TUBIDY	25	15	GOOGLE TRANSLATE	12
06	TRADUCTION	24	16	REAL	11
07	FACEBOOK	21	17	YAHOO MAIL	9
08	YOUTUBE	18	18	XXL	9
09	TRANSLATE	18	19	LIGA	8
10	WHATSAPP	16	20	JUICE MP3	8

THÈMES LES PLUS RECHERCHÉS ENTRE JANVIER ET DÉCEMBRE 2020

Ci-après les statistique clés et mis à jour en matière d'utilisation des réseaux sociaux au Cameroun.





IV- DEFINIR UNE STRATEGIE RESEAUX SOCIAUX

L'expert va tout d'abord donner une définition des KPI ; en précisant que les KPI sont des indicateurs clés de performance et il va relever qu'il est souvent difficile de déterminer les plus pertinents, il sera donc important de définir les objectifs en droite ligne avec les questions ci-après :

- vous cherchez à gagner des points de notoriété?
- vous souhaitez trouver de nouveaux clients, rajeunir ou renouveler votre cœur de cible?
- vous souhaitez augmenter vos ventes?
- vous souhaitez fidéliser vos clients?
- vous souhaitez améliorer votre image de marque ou votre e-reputation?

A la fin de cet exercice, les participants ont eu droit à une pause déjeuner bien mérité qui a duré 45 minutes.

« Civic Tech et Accès à l'Information pour la Participation et le suivi citoyen des politiques publiques par les Jeunes de Makéné »



Séance de réflexion sur les sujets comptant pour l'atelier pratique

V- ATELIER PRATIQUE

De retour de la pause déjeuner, le consultant a constitué quatre groupes de travail pour la séance d'atelier pratique. Le travail a consisté à chaque groupe de réfléchir et d'élaborer un sujet pratique qui met en exergue le patrimoine de la Mairie de Makénéne ou des projets réalisés ou en cours de réalisation pilotés par la Mairie. Une fois les sujets élaborés, chaque groupe est allé sur le terrain collecter les données sur les sujets correspondants. Une fois cet exercice terminé, les participants ont procédé à la restitution du travail issu du terrain. Puis s'en est suivi un échange avec des remarques par rapport au travail effectué par chaque groupe et des suggestions.



Séance de restitution des données de terrain par les jeunes dans le cadre de l'atelier pratique

RECOMMANDATIONS

Il a été donné aux participants aussi bien par les formateurs que par l'équipe porteur du projet les recommandations suivantes :

- ✓ Participer autant que faire se peut aux projets communautaires et surtout ceux initiés par la Mairie ;
- ✓ S'engager dans les initiatives de développement en tant qu'acteur et non pas en que gendarme ;
- ✓ Considérer l'engagement aux initiatives de développement comme une responsabilité ;
- ✓ Travailler dans un esprit d'innovation et de changement.

ANNEXES

- 1. EXPOSE DETAILLE SUR LE MECANISMES DE PREPARATION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ;**
- 2. RAPPORT D'EVALUATION DES PROJET 2021 ;**
- 3. RAPPORT D'EXECUTION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS**
- 4. CARTOGRAPHIE DU B.I.P DANS LES COMMUNES DU DEPARTEMENT PAR SECTEUR (ANNEE 2020)**